



Bourscheid, le 10 décembre 2021

**Commune de
Bourscheid**

**Réf: Etablissements dangereux
Autorisation d'exploitation
Réf 3A/2021/5077/176
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Economie sociale et solidaire
Inspection du Travail et des Mines**

AVIS

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par arrêté no 3A/2021/5077/176 du 22 novembre 2021 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, le SYNDICAT INTERCOMMUNAL SIDEN a reçu une autorisation pour l'exploitation d'une potence pivotable de marque FLOTECH, type YLTP ATEX 1000 MEDIUM, numéro de construction 19^F2702 et muni d'un palan manuel de marque YALE, type LIFT 360, numéro de construction H19052810A à Bourscheid, Schlasswee, numéro cadastral 115/1134 sect.C.

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours.

Conformément à l'article 19 de la prédite loi un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal Administratif qui statuera comme juge du fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, à dater du jour de l'affichage de la décision. Le recours doit être introduit par ministère d'avoué auprès du Tribunal Administratif.


La Bourgmestre, A. Nickels-Theis




Le Secrétaire, Weber Alain